

égal souci de la tempérance publique. On n'en trouvera pas. Quelle souveraine injustice que de priver les municipalités du droit de légiférer sur cette matière si importante ! Pourquoi enlever à la population de notre province un privilège qui est accordé à peu près partout sur le sol libre de l'Amérique du Nord ? Les municipalités sont chargées partout des frais de police et d'éducation ; pourquoi ne pas leur laisser le droit d'accorder ou de refuser à leur gré ces licences qui, au jugement de tous, augmentent les frais de surveillance et de police et nuisent à la bonne éducation de la jeunesse ?

Venons en maintenant à la disposition essentielle du nouveau système préconisé par les adversaires de la loi actuelle des licences : « Rendez libre la vente des boissons à faible pourcentage d'alcool (10 % et moins) et vous verrez le peuple cesser de boire avec passion le whiskey et le gin pour faire un usage modéré de bière et de vin. » Nous ne savons qui doit revendiquer la paternité de cette doctrine homéopathique en ce qui concerne l'alcool ; mais nous pouvons aisément démontrer qu'elle est fautive en pratique et contraire à l'expérience.

✓ L'expérience des faits est bien éloquente en cette matière. Une forte proportion des gens qui commencent à boire des liqueurs peu alcoolisées acquièrent le goût de l'alcool et, s'ils ne deviennent pas des ivrognes avérés, c'est dû à des circonstances particulières. Le goût existe, la volonté est affaiblie ; mais ou bien le frein de la moralité chrétienne ou bien la difficulté d'atteindre l'objet convoité les astreint à une tempérance relative.

« Vous en parlez bien à votre aise, des leçons de l'expérience, dira quelqu'un, ne savez-vous donc pas que l'ivrognerie est chose inconnue dans les pays où le commerce de la bière et du vin est absolument libre ? »

C'est encore là un de ces clichés qui courent le monde et les articles de revues et qui contiennent tout au plus une demi-vérité. L'on voudrait nous faire croire que les peuples buveurs de vin et de bière, tels que les Français, les Anglais, les Allemands, les